


FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Mastic Hyraflex

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

	
1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE	
1.1 Identification de la substance ou de la préparation :	MASTIC HYRAFLEX
1.2 Utilisation de la substance/préparation :	Joint de chaussée / Complexe d'étanchéité
1.3 Identification de la société/entreprise :	AXTER 8, avenue Félix d'Herelle F 75016 PARIS France Tel: 01 46 09 39 60
1.4 Numéro d'appel d'urgence :	FR - INRS Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: +32 (0) 270 245 245
2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS	
2.1 Nom de la préparation :	MASTIC HYRAFLEX
2.2 Nature chimique :	Les bitumes sont des produits hydrocarbonés complexes de masses molaires élevées issus du traitement des pétroles bruts. Ce sont des mélanges de produits paraffiniques, naphthéniques et aromatiques. Ils peuvent contenir des dérivés soufrés et des acides organiques.
2.3 Composants contribuant aux dangers :	Aucun à notre connaissance, en usage normal.
2.4 Concentration ou gamme de concentration :	Néant.
2.5 Classification et étiquetage des dangers des Composants ou impuretés :	Néant.
3. IDENTIFICATION DES DANGERS	
3.1 Principaux dangers :	Brûlures, projections, explosions, inhalation de vapeurs résultent de la température élevée à laquelle les bitumes peuvent être manipulés à l'état liquide. Il convient donc d'être vigilant dans les opérations de stockage.
3.2 Effets sur l'environnement :	Aucun, à notre connaissance, en usage normal.
4. PREMIERS SECOURS	
4.1 Conseils généraux :	Dans tous les cas de brûlure ou d'inhalation de vapeurs ou de fumées, appeler immédiatement les secours médicaux d'urgence (SAMU, sapeurs-pompiers, médecin, ...).
4.2 Inhalation :	Dans le cas d'exposition à des concentrations importantes de vapeurs, de fumées ou d'aérosols, transporter la personne à l'air, la maintenir au chaud et au repos. En cas de difficultés respiratoires, pratiquer une assistance efficace
4.3 Contact avec la peau :	Refroidir immédiatement et rapidement avec beaucoup d'eau pendant au moins 20 minutes, ne pas tenter d'ôter le bitume chaud adhérent à la peau, en même temps enlever tout vêtement souillé ou éclaboussé à condition qu'il n'y ait pas adhérence avec la peau. Si un effet de garrot se produit sur un bras ou sur une jambe par rétraction du bitume, le supprimer en coupant avec précaution le manchon formé. Ne pas tenter d'enlever le bitume solidifié adhérent à la peau. Transporter d'urgence en milieu hospitalier spécialisé.
4.4 Contact avec les yeux :	En cas de projection de bitume chaud refroidir immédiatement et rapidement avec beaucoup d'eau en écartant si possible les paupières, pendant au moins 20 minutes et transporter d'urgence en milieu hospitalier spécialisé.
5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	
5.1 Moyens d'extinction	Mousse, CO2, poudre, sable, eau pulvérisée
5.2 Moyen(s) d'extinction à ne pas utiliser pour des Raisons de sécurité :	Ne pas utiliser un jet d'eau.
5.3 Précautions à prendre :	Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis : un incendie produira une épaisse fumée noire et l'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.
5.4 Équipement(s) de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :	Port obligatoire d'un équipement individuel de protection respiratoire en cas d'intervention en atmosphère confinée
6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE	
6.1 Précautions individuelles :	En fonction des risques d'exposition, porter un casque avec écran facial et protège-cou, des gants ainsi qu'une combinaison et des bottes (avec pantalon à l'extérieur). Ils seront en matériaux infusibles et résistants à l'eau.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :	Récupérer si possible, le produit solidifié.
6.3 Méthode(s) de nettoyage :	Contenir le produit, le laisser figer, récupérer et sabler si nécessaire les surfaces concernées. Mise en dépôt dans une décharge contrôlée.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE	
7.1 Manipulation	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Précautions : 	Ne jamais chauffer un réservoir, une citerne ou un fondoir si les éléments chauffants ne sont pas largement recouverts (minimum 15cm). Ne pas réchauffer les pompes ou conduites par une flamme nue sans avoir examiné les risques encourus et pris les précautions correspondantes.
7.2 Stockage	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Précautions : 	La température de stockage est à adapter à la qualité des bitumes et ne doit en aucun cas dépasser 230°C.
8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE	
8.1 Valeurs limites d'exposition	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Limite(s) d'exposition : 	Aucune
8.2 Contrôles de l'exposition	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Protection des mains : ▪ Protection des yeux : 	Porter des gants lors de la manipulation du bitume chaud. Lunettes de protection lors de la manipulation du bitume chaud.
9. PROPRIETE PHYSIQUES ET CHIMIQUES	
9.1 Aspect :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat physique : ▪ Odeur : 	- à 20°C solide de couleur noire - à partir de 150°C pâteux à liquide Légère odeur caractéristiques
9.2 Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Point / intervalle d'ébullition : ▪ Point d'éclair : ▪ Température d'auto-inflammation ▪ Pression de vapeur : ▪ Masse volumique : ▪ Solubilité dans l'eau : ▪ Solubilité aux solvants : 	> 250° C > 250° C > 350° C A 20°C négligeable. Environ 0,990 à 1,100 à 25°C selon la classe (norme NFT 66007) Environ 0,850 à 1,000 à 200°C selon la classe Non miscible soluble dans les solvants hydrocarbonés et halogénés, dans le sulfure du carbone.
10. STABILITE ET REACTIVITE	
10.1 Stabilité :	Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
10.2 Produit(s) de décomposition dangereux :	Monoxyde et dioxyde de carbone, fumée, dioxyde de soufre.
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES	
11.1 Information(s) générale(s):	
11.2 Toxicité	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inhalation: ▪ Contact avec la peau: ▪ Toxicité chronique ou à long terme : 	L'inhalation des vapeurs ou fumées qui se dégagent des feuilles à base de bitume lorsque celles-ci sont chauffées est le mode d'introduction possible et éventuel dans l'organisme. Chez l'homme, il n'a été rapporté aucune augmentation significative de la fréquence des cancers bronchiques chez les travailleurs manipulant les produits. Eviter néanmoins de respirer les vapeurs ou fumées qui se dégagent des produits chauds. Aucune lésion cutanée de nature maligne imputable à ce type de produits n'a été rapportée. D'après les études disponibles à ce jour, il n'y a pas de preuve que l'exposition au bitume ou à des fumées présente un risque de cancer pour l'homme.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	
12.1 Information(s) générale(s) :	
12.2 Mobilité :	Le produit n'est pas mobile dans le sol, insoluble, le bitume flotte ou dépose en fonction de sa classe et de la densité de l'eau.
12.3 Persistance et dégradabilité :	Le produit est intrinsèquement biodégradable, mais la dégradation est lente.
12.4 Ecotoxicité :	Considéré comme non dangereux pour les plantes terrestres et les organismes aquatiques.
13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION	
13.1 Déchets / produits non utilisés :	Les déchets des produits sont classés comme déchets inertes.
14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT	
14.1 Information(s) générale(s) :	
14.2 Numéro ONU	

14.3	Voies terrestres (Route / Chemin de fer : ADR/RID) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Classe de danger : ▪ Nom d'envoi exact : ▪ Groupe d'emballage : ▪ Code TREM-CARD : ▪ Etiquettes ADR/RID : 	Néant
14.4	IMDG (mer) <ul style="list-style-type: none"> ▪ IMO classe : ▪ Nom d'expédition exact : ▪ Groupe d'emballage : 	Néant
14.5	OACI/IATA (air) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ ICAO/IATA classe : ▪ Etiquettes ICAO/IATA : 	Néant
15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES		
15.1	Etiquetage :	Néant.
15.2	N° CE :	Néant.
15.3	Contient :	Néant.
15.3	Symbole(s) :	Néant.
15.4	Phrase(s) R :	Néant.
15.5	Phrase(s) S :	Néant.
16. AUTRES INFORMATIONS		
Législation(s) suivie(s) :	Cette fiche de données de sécurité répond aux directives et adaptations de la CEE n°: 93/112/CEE du 10 décembre 1993 et à la norme française T 01-102 de novembre 1994.	
Avis ou remarques importantes :	Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.	
Utilisation de la substance/préparation :	Complexe d'étanchéité	
Restriction(s) d'emploi recommandée(s) :	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).	
Historique <ul style="list-style-type: none"> ▪ Date de la première édition : ▪ Version : ▪ Réalisé par : 	12/09/05 1 P. GAUVIN	